

**CONVENTION DE PARTAGE ET DE COTRAITANCE DE DONNEES
PERSONNELLES ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE
GLOBEDUCATE**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1/ ICS PARIS, SARL immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 582 067 054, dont le siège social est situé sis 23 rue Cronstadt Paris 75015, représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

2/ EIB CAMPUS, société en nom collectif, immatriculée au RCS de Paris 821 896 644, sis 76 rue Saint-Lazare à PARIS (75009), représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

3/EIB GRENELLE, SAS immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 893 392 035, dont le siège social est situé 76 rue Saint-Lazare, 75009 PARIS, représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

4/ ECOLE BILINGUE INTERNATIONALE COTE D'AZUR « EBICA », SAS immatriculée au RCS de GRASSE sous le numéro 492 640 081, dont le siège social est situé 245 route des Lucioles à Sophia Antipolis (06560), représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

5/INTERNATIONAL SCHOOL OF NICE « ISN », SAS immatriculée au R.C.S de Nice sous le numéro 851 669 010, dont le siège social est situé 15 Avenue Claude Debussy, 06200 Nice, représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

6/ COURS HATTEMER, société par actions simplifiée à associé unique immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 317 823 805, dont le siège social est situé 52 rue de Londres représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

7/MOUGINS SCHOOLS, SAS immatriculée au R.C.S de Cannes sous le numéro 434 017 125 dont le siège social est situé 615 avenue docteur Maurice Donat, Font de l'Orme, BP 401, 06250 Mougins, représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

8/ COURS PRIVE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE SAINTE ANNE, SASU immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 432 537 975, dont le siège social est situé au 76 rue Saint-Lazare, représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

9/LEARNISSIMO, SASU immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 494 804 230, dont le siège social est situé au 76/78 rue Saint-Lazare, par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

10/ ECOLE INTERNATIONALE BILINGUE MONCEAU, SNC immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 784 353 302, dont le siège social est situé 6 avenue Van Dyck - 75008 Paris, représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

11/ ECOLE INTERNATIONALE BILINGUE ETOILE, SNC immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B319772752, dont le siège social est situé au 9 rue Villaret de Joyeuse - 75017 Paris, représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

12/ ECOLE INTERNATIONALE BILINGUE LAMARTINE, SNC immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 691 661, dont le siège social est situé au 123 rue de la Pompe - 75016 Paris, représentée par sa Présidente, Mme Line Vissot-Weil, dument habilitée aux fins des présentes.

Ci-après dénommés ensemble « Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE » ou « les Parties » et séparément et respectivement « Etablissement »

PRÉAMBULE

Les Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE exercent une activité d'enseignement scolaire privé, sous contrat ou hors contrat avec l'Etat.

Chaque Etablissement est amené, dans le cadre de l'exercice de son activité, à collecter et à traiter, dans le respect des règles du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés en vigueur (ci-après dénommés ensemble « RGPD »), des données personnelles de leurs élèves et de leurs parents et/ou représentants légaux.

Chaque Etablissement souhaite pouvoir transmettre et partager auprès des autres Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, pour les finalités et selon les moyens ci-après définis aux termes de la présente convention, certaines des données personnelles qu'ils auront pu collecter dans le cadre de l'exercice de leur activité d'enseignement.

Dans le cadre de ce partage de données, les Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE déterminent conjointement les finalités et les moyens du traitement de ces données personnelles.

La présente convention (ci-après dénommée « Convention ») a donc pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE effectueront ce partage de données.

Les Etablissements agiront, à l'égard des personnes concernées par ce partage, en tant que responsables conjoints du traitement, au sens de l'article 26 du RGPD.

ARTICLE 1 : ENGAGEMENT DE CONFORMITE DU TRAITEMENT AU RGPD

Pour le traitement, visé et déterminé ci-après à l'article 2.1 de la Convention, les Parties s'engagent à se conformer strictement au RGPD, lequel s'appliquera en toute circonstance, nonobstant toute éventuelle stipulation contraire.

Chaque Etablissement certifie donc disposer des compétences techniques (sécurité, infrastructure...) et juridiques pour appréhender l'ensemble des obligations qui lui sont imposées par le RGPD et mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour répondre aux exigences imposées par ce dernier.

En particulier, chaque Etablissement certifie avoir formé son personnel interne afin que son organisation soit en mesure de respecter l'ensemble des obligations imposées dans ce cadre.

ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES DU TRAITEMENT DE DONNEES PERSONNELLES

Les Parties, en leur qualité de responsable conjoint ont défini les caractéristiques du traitement comme suit :

2.1 Définition du traitement – Base juridique

La présente Convention concerne le partage et la transmission entre les Parties des données personnelles, ci-après visées et définies, que chaque Etablissement peut être amené à collecter dans le cadre de l'exercice de son activité.

Le présent partage et traitement conjoint de données personnelles entre les Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE est réalisé sur la base juridique du consentement des personnes concernées, lequel consentement est recueilli selon les modalités définies à l'article 3.1 de la présente Convention.

2.2 Personnes concernées par le traitement

Les Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE sont amenés dans le cadre de l'exercice de leur activité d'enseignement à collecter à la fois des données personnelles de leurs élèves et des parents et/ou représentants légaux de ces derniers.

Dans le cadre du présent traitement conjoint, chaque Etablissement sera **uniquement** en droit de transmettre et de partager auprès des autres Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, les données personnelles des parents et/ou des représentants légaux des enfants, à l'exclusion de toute donnée personnelle concernant les enfants eux-mêmes. Il s'agira de données personnelles que chaque Etablissement aura, lui-même, collectées dans le cadre et pour le besoin de son activité.

2.3 Type de données personnelles traitées

Les données personnelles, objet du présent traitement conjoint et donc du présent partage de données, sont les suivantes :

- ✓ nom et prénom (s) du ou des parents et/ou représentants légaux des élèves inscrits ou sollicitant une inscription au sein de l'Etablissement ;
- ✓ adresse e-mail et/ou postale du ou des parents et/ou représentants légaux des élèves inscrits ou sollicitant une inscription au sein de l'Etablissement ;
- ✓ numéro de téléphone fixe et/ou numéro de portable du ou des parents et/ou représentants légaux des élèves inscrits ou sollicitant une inscription au sein de l'Etablissement.
- ✓ le grade de la ou des classe(s) suivie(s) par les enfants de chaque famille.

2.4 Finalité du traitement

Le partage et la transmission de ces données personnelles ont pour finalité :

- de permettre à chaque Etablissement, lorsque celui-ci ne sera pas en mesure de répondre favorablement, faute de place, à une ou plusieurs demandes d'inscription de familles, de transmettre et de partager auprès des autres Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, les données personnelles, ci-avant listées, des parents et/ou des représentants légaux des élèves concernés, afin de permettre à chaque Etablissement destinataire desdites données personnelles, de leur proposer ses propres offres d'enseignement ;
- de permettre à chaque Etablissement, lorsque des familles déménagent et doivent changer d'établissement scolaire pour leurs enfants, de transmettre et de partager auprès des autres Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, les données personnelles, ci-avant listée, des parents et/ou des représentants légaux des élèves concernés, afin de permettre à chaque Etablissement destinataire desdites données personnelles de leur proposer ses propres offres d'enseignement ;
- plus généralement de permettre la promotion, auprès des familles déjà inscrites ou manifestant leur souhait d'inscrire leurs enfants au sein d'un des Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, l'ensemble des offres d'enseignement proposées par les autres Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, afin notamment de les conserver au sein du Groupe GLOBEDUCATE.

2.5 Moyens utilisés pour le traitement – Modalités de transmission des données personnelles

Les données personnelles, ci-avant définies et objet du présent traitement conjoint, seront transmises et partagées par chaque Etablissement auprès des autres Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, de manière uniquement ponctuelle, en fonction des besoins liés aux finalités du traitement ci-avant décrites.

La transmission et le partage des données personnelles, objet du présent traitement conjoint, s'effectueront entre les Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, par mail, par téléphone et/ou par courrier.

Chaque Etablissement dispose d'un serveur sécurisé sur lequel seront collectées les données personnelles ainsi transmises et partagées.

Les Parties s'engagent expressément à ne pas transférer les données personnelles qu'elles auront pu collecter en exécution du présent traitement conjoint et du présent partage, en dehors de l'Union Européenne et donc des états soumis aux dispositions du RGPD.

2.6 Durée du traitement et de conservation des données

Chaque Etablissement destinataire des données personnelles partagées et transmises par un autre des Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE conservera lesdites données personnelles pendant une durée maximale de trois (3) ans à compter de la date où elles lui auront été transmises.

Si à l'issue de ce délai, les parents et/ou représentants légaux, dont les données personnelles ont été partagées, ne sont pas devenus clients de l'Etablissement destinataire des données et n'ont donc pas souscrit à un contrat de scolarité ou tout autre type de contrat avec cet Etablissement, ce dernier supprimera et détruira, sans délai et sans archivage préalable, l'ensemble des données personnelles les concernant.

A l'inverse, si dans ce délai, les parents et/ou représentants légaux, dont les données personnelles ont été partagées, sont devenus clients de l'Etablissement destinataire des données et ont souscrit un contrat de scolarité ou tout autre type de contrat avec cet Etablissement, ce dernier pourra alors utiliser et conserver les données personnelles les concernant pendant toute la durée qui aura été déterminée aux termes dudit contrat de scolarité. Cette durée sera, a minima, égale à la durée d'exécution du contrat de scolarité.

ARTICLE 3: ROLES RESPECTIFS ET OBLIGATIONS RESPECTIVES DES ETABLISSEMENTS EN LEUR QUALITE DE RESPONSABLES CONJOINTS DU TRAITEMENT

3.1 Information des personnes concernées – Recueil du consentement des personnes concernées – Mise à disposition de la présente Convention auprès des personnes concernées

Les personnes concernées par le présent partage et traitement conjoint de leurs données personnelles recevront les informations requises par les articles 12 à 14 du RGPD, au moment de la collecte initiale de leurs données personnelles par l'Etablissement, ci-après dénommé « Etablissement collectant », auprès duquel ils sont inscrits ou auprès duquel ils formulent une demande d'inscription.

L'ensemble de ces informations sont transmises aux familles par l'Etablissement collectant lors de l'inscription ou de la demande d'inscription, aux termes :

- des Conditions Générales de Services (CGS), lesquelles sont automatiquement transmises aux familles à chaque demande d'inscription ;
- de la présente Convention également transmise en intégralité concomitamment aux CG
- du formulaire de demande d'inscription.

Il est précisé qu'il est inséré, aux termes de chacune des CGS de chaque Etablissement du Groupe GLOBEDUCATE et de chaque formulaire de demande d'inscription, une clause relative à la protection des données personnelles au sein de laquelle il est stipulé l'existence de la présente Convention et le consentement donné par les parents et/ou représentants légaux à ce partage.

Il appartient donc à l'Etablissement collectant de s'assurer que l'information visée aux articles 12 à 14 du RGPD ainsi que l'existence et les termes de la présente Convention a bien été transmise aux personnes concernées, mais surtout que ces dernières ont consenti à ce partage et à ce traitement conjoint en vue des finalités définies à l'article 2.4 ci-avant.

Les informations, visées aux articles 12 à 14 du RGPD et devant être transmises aux personnes concernées par l'Etablissement collectant sont les suivantes :

- identité et coordonnées du responsable du traitement ainsi que des responsables conjoints de traitement s'agissant du présent partage de données ;
- les coordonnées du délégué à la protection des données commun au Groupe GLOBEDUCATE ;
- les finalités du traitement auquel sont destinées les données à caractère personnel collectées ainsi que la base juridique du traitement ;
- la durée de conservation des données à caractère personnel ;
- l'existence du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données;
- l'existence du droit de retirer son consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

3.2 Exercice des droits des personnes concernées – Responsabilité

Les personnes concernées par les données personnelles, objet du présent traitement conjoint, peuvent exercer les droits que leur confère les dispositions du RGPD contre chacun des Etablissements ayant collecté leurs données, lesquels ont à leur égard la qualité de responsable du traitement.

Ces droits sont les suivants : droit d'accès, de rectification, de modification, de portabilité, de suppression, d'effacement et d'opposition s'agissant des informations et des données personnelles les concernant ainsi que d'opposition au traitement et à la collecte de ces données. La personne concernée dispose également d'un droit de révoquer, à tout moment, le consentement qu'elle a donné, auprès de l'Etablissement collectant, pour l'utilisation de ses données personnelles pour les finalités visées à la présente Convention.

3.3 Point de contact pour les personnes concernées

Les Parties désignent comme point de contact commun à tous les Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE, le délégué à la protection des données personnelles du Groupe GLOBEDUCATE, lequel peut être contacté par les personnes concernées qui entendent faire valoir leurs droits, ci-avant définis à l'article 3.2, à l'adresse mail suivante :

rgpd.france@globeducate.fr

ARTICLE 4 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur entre les Parties le 1^{er} Septembre 2021 pour une durée indéterminée.

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITE - PERSONNELS OPERANT LE TRAITEMENT DES DONNEES POUR LE COMPTE DES RESPONSABLES DU TRAITEMENT CONJOINT

Chacun des Etablissements du Groupe GLOBEDUCATE certifie que l'ensemble de son personnel, salarié ou non, opérant et mettant en œuvre, pour son compte, le présent partage et traitement conjoint des données personnelles, est soumis à une obligation stricte de confidentialité.

ARTICLE 6 : DROIT APPLICABLE ET CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

Le présent contrat est soumis au droit français et à la compétence exclusive des juridictions matériellement compétentes de la ville de Paris.

ARTICLE 7 – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes chacune des Parties élit domicile en son siège social tel que rappelé à la comparution figurant en tête de la présente Convention.

Fait à Paris, Le 1^{er} Septembre 2021

En 12 exemplaires originaux dont un est remis à chacune des Parties

Marie-Line URSSET-WEL, Présidente !

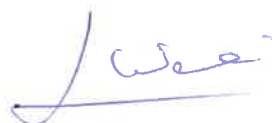
Signatures des parties



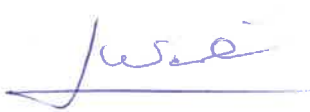
Pour ICS PARIS



Pour EIB CAMPUS



Pour EIB GRENELLE



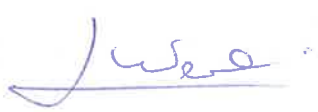
Pour EBICA



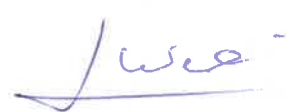
Pour ISN




Pour COURS HATTEMER



Pour MOUGINS SCHOOLS



Pour COURS SAINT ANNE



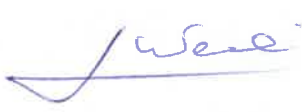
Pour LEARNISSIMO



Pour EIB MONCEAU



Pour EIB ETOILE



Pour EIB LAMARTINE